

VINGT-NEUF NOUVEAUX PROJETS DE GESTION INTÉGRÉE DES RESSOURCES EN MILIEU FORESTIER

Québec, le 19 février 2014. La Fondation de la faune du Québec a approuvé la réalisation de vingt-neuf nouveaux projets dans le cadre du programme de *Gestion intégrée des ressources pour l'aménagement durable de la faune en milieu forestier*. Les sommes allouées atteignent 636 450 \$ et elles sont réparties dans douze régions administratives. Ces projets sont rendus possibles grâce à une aide de 540 000 \$ accordée par le ministre du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs.

Parmi les projets soutenus cette année, plusieurs visent une meilleure promotion des outils développés dans le cadre de projets antérieurs, afin que ceux-ci fassent l'objet d'une utilisation élargie lors de la production des prochains plans d'aménagement en forêt publique. C'est notamment le cas pour la prise en compte des sites d'intérêt faunique sur les territoires des zecs. D'autres projets visent une meilleure connaissance de l'habitat d'espèces comme l'omble de fontaine et le saumon atlantique, ou encore à favoriser la production de plans d'aménagement forêt-faune en forêt privée.

Le ministre du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs, M. Yves-François Blanchet, a signalé que son appui au programme confirme la priorité qu'accorde son ministère à l'égard de la gestion intégrée de l'ensemble des ressources du milieu forestier. Il a également tenu à souligner que « l'implantation de la gestion intégrée des ressources, et plus particulièrement la prise en compte des besoins de la faune dans l'aménagement des forêts, confirment le virage mis en place par le gouvernement du Québec pour implanter une gestion exemplaire des ressources forestières sur son territoire ».

Rappelons que le programme de *Gestion intégrée des ressources pour l'aménagement durable de la faune en milieu forestier* est rendu possible grâce aux revenus générés par la révision tarifaire des permis de chasse, de pêche et de piégeage entrée en vigueur au printemps 2009. Il s'agit d'un programme conjoint du ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs et de la Fondation de la faune du Québec. La gestion intégrée des ressources constitue la pierre d'assise du modèle de développement régionalisé mis en place à l'échelle du territoire québécois.

La Fondation de la faune du Québec a pour mission de promouvoir la conservation et la mise en valeur de la faune et de ses habitats. C'est grâce à la contribution de plus d'un million de chasseurs, de pêcheurs et de trappeurs du Québec, des milliers de donateurs et de détenteurs de la carte Nature VISA Desjardins et des nombreuses entreprises privées que la Fondation soutient depuis 25 ans plus de 2 000 organismes partout au Québec, créant un véritable mouvement faunique.

– 30 –

Source :
M^{me} Geneviève Roy
Directrice des communications et de la collecte de fonds
418 644-7926, poste 135
geneviève.roy@fondationdelafaune.qc.ca

Renseignements :
M. Pierre Breton
Coordonnateur de projets
418 644-7926, poste 124
pierre.breton@fondationdelafaune.qc.ca